Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 3

Artikel: A propos de l'abri de "Sous-Barme" près Bex
Autor: Reverdin, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-29588

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PROPOS DE L'ABRI DE « SOUS-BARME » PRÈS BEX

Nous avons reçu de M. Louis Reverdin, docteur ès sciences, assistant au Musée d'histoire naturelle de Genève, l'intéressante communication que voici :

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. F. Tauxe, conservateur-adjoint au Musée historique de Lausanne, intitulé : « Sur la trace de Néolithiques », qui a paru dans le N° 8 de cette *Revue,* du mois d'août 1929 (p. 238-248).

L'auteur ayant, à juste raison, insisté sur la valeur des déductions qu'il a pu tirer de ses fouilles, exécutées en 1911, dans les limites du crédit qui lui avait été accordé, j'estime qu'il est utile de compléter son étude par mes propres observations.

Ce complément je l'emprunte au rapport que j'ai adressé, en date du 2 avril 1927, au Département de l'instruction et des cultes. Je n'en donne ici qu'un résumé [1].

Durant les mois de juillet et août 1926, j'ai ouvert, sous le même abri, une tranchée principale, parallèlement à l'abri et à 1 m. 70 de la paroi verticale. Elle a atteint les dimensions suivantes : longueur 6,80 m., largeur moyenne 0,65 m., profondeur 1,60 m. à 1,70 m.

D'une couche, entre 0,40 m. et 0,50 m. de profondeur, proviennent 24 fragments de brique rouge et un couteau en fer, à soie terminée par une boucle.

Entre 0,50 m. et 0,65 m. se trouvait un véritable niveau

[1] *L. Reverdin,* « Rapport sur les fouilles effectuées à l'abri de Sous-Vent, près les Mûriers », Bex (Vaud), 9 pages, 1 plan, 1 photographie, 2 dessins.

d'occupation qui a livré, entre autres : trois plaques de schiste, taillées en disques ronds (diam. : 0,14 m., 0,11 m., 0,11 m. ; épaisseur : 0,03 m., 0,015 m., 0,015 m.) ; 83 tessons de poterie dont 10 bords de vase, 2 fonds, 1 anse ; certains de ces tessons proviennent de vases exécutés à la main, d'autres au tour ; un des bords est remarquable par la finesse de sa pâte. Un foyer proprement dit a été rencontré dans ce niveau. Il était formé de pierres plus ou moins juxtaposées, sur lesquelles se trouvaient des cendres et 21 fragments de poterie, ayant appartenu au moins à deux vases.

Un grand morceau, restauré à partir de 12 fragments, comprend le bord et le fond. Il a dû appartenir à une grande jarre ayant une ouverture supérieure de 0,31 m. de diamètre, une hauteur de 0,17 m. et une base de 0,10 m. de diamètre. Un second morceau, composé de 7 fragments, a probablement appartenu à une jarre d'un même type ou d'un type un peu différent, comme le prouverait un fragment de fond, qui, malheureusement, ne peut être rattaché directement à ce morceau.

Une pièce romaine a été trouvée à la profondeur de 0,50 m. M. J. Gruaz, directeur du Cabinet de numismatique du Palais de Rumine, à qui nous avions soumis cette pièce, dès sa découverte, a eu la grande obligeance d'en faire l'étude, ce dont nous le remercions très vivement. Nous transcrivons ici ses renseignements : « C'est un petit bronze romain de l'empereur Carus (282-284). Il porte au droit, en complétant les abréviations : IMP(erator), CARUS P(ius), F(elix), AUG(ustus). Au revers PAX EXERCITI. La Paix debout à gauche tient une branche d'olivier et une enseigne militaire. Sous la figure de la Paix le signe P XXI. C'est une pièce d'un type courant. L'intérêt de cette trouvaille réside surtout dans le fait que son origine est nettement établie, ce qui n'était jusqu'ici pas

le cas pour les pièces du même type, trouvées dans le canton de Vaud. »

La couche comprise entre 0,65 et 1,20 m. n'a livré qu'un petit anneau en fer, un fragment d'omoplate et un cubitus humain à 0,80 m.

A partir de la profondeur de 1,20 m. et jusqu'à 1,50 m. environ, la terre est mélangée d'une assez forte proportion de petits galets roulés, dénotant un dépôt formé par des crues des ruisseaux environnants ou peut-être de l'Avançon. Dès la profondeur de 1,20 m., et sur une épaisseur de 10 à 20 centimètres, nous avons retrouvé, dans la partie droite de notre tranchée, un véritable lit de bois brûlés. Parmi ces charbons, une pointe de flèche en silex, à pédoncule, d'une silex jaunâtre, d'origine étrangère (sans doute du Grand Pressigny). Au point de vue typologique, cette pièce pourrait remonter à la fin du néolithique [1].

A partir de la profondeur de 1,60 m., la nature du sol change complètement. C'est un terrain très compact, difficile à entamer, d'une couleur grisâtre, que ses caractères nous font considérer comme un dépôt d'origine glaciaire, très probablement morainique. Nous n'avons entamé cette couche que sur une épaisseur de 10 centimètres, sans atteindre le sous-sol rocheux.

Les ossements d'animaux provenant de la couche comprise entre 0,50 m. et 0,65 m. décèlent les formes suivantes : bœuf, mouton, chèvre, cochon, chien ; ceux de la couche inférieure, entre 1,20 m. et 1,40 m. celles de bœuf, mouton, chèvre, cerf, chevreuil, cochon, chien. Les fragments osseux du bœuf de la couche inférieure doivent être rapportés au bœuf des tourbières (Bos brachyceros Rütim.), très répandu au néolithique. Une mandibule de chien de ce

[1] Toutes les pièces, dont il a été question, ont été déposées au Musée historique de Lausanne.

même niveau appartient à l'espèce du chien des tourbières (Canis fam. palustris Rütim.), caractéristique du néolithique palafittique. M. J. Favre, du Muséum de Genève, a bien voulu se charger de la détermination des coquilles de mollusques que nous avions récoltées dans la couche inférieure.

Ainsi, dans ses grandes lignes, notre rapport cadre avec le travail de M. Tauxe, tout en le complétant. Il démontre, et c'est là pour nous le point important, que cet abri n'a pas été complètement épuisé. Rappelons pour terminer les questions que nous posions dans nos conclusions à la fin de notre rapport.

Qu'existe-t-il sous la couche profonde d'origine glaciaire ?

Quelle est l'épaisseur et l'origine exacte de ce dépôt glaciaire ?

Que trouvera-t-on encore dans la couche inférieure que nous considérons comme datant du néolithique récent ?

Quelle est la signification exacte de la présence des galets roulés dans cette couche et légèrement au-dessus ?

A quel genre d'occupation avons-nous affaire pour le niveau supérieur, datant de la fin du IIIme siècle.

Seules de nouvelles recherches pourront apporter la solution à ces intéressants problèmes.

Dr Louis REVERDIN.